

#### Temps partiels :

- 29/01 pour les personnels nommés à titre définitif  
- 31/03 pour les personnels nommés à titre provisoire  
**Disponibilité** : pour le 31/03

#### Allègement de service pour raisons médicales :

demandes avant le 12/02/10

#### Groupe de travail 500 points

reporté au lundi 25 janvier

#### Congé de formation professionnelle

Retrait dossiers du 4/01 au 5/02. Retour pour le 26/02

#### Programme CODOFIL

Candidatures avant le 29/01/10

#### CAPD

Mardi 26 janvier  
- promotions instits  
- règles du mouvement  
- permutations nationales (barèmes et 500 points)

# snuipp rhône informations

n° 17 - 22/01/2010  
prix : 0,15 €

## édito

### Samedi 30 janvier Manifestation nationale pour l'Éducation à Paris



#### Inscriptions auprès de la section

Syndiqués : participation de 15 euros

Non syndiqués : 80 euros

(il est alors préférable et encore temps de se syndiquer...  
déduction fiscale l'an prochain !)

Départ du TGV de Perrache à 9 h 30

Départ du TGV de Paris à 19 h 24

### Soirée des écoles : mardi 26 janvier

Rythmes scolaires et EPLCE, évaluations, réforme  
de la formation des enseignants...

Parents, enseignants, élus... venez nombreux vous  
informer et débattre.  
Voir les lieux page 2

#### Luttes

40% de grévistes dans le Rhône, 4 000 manifestants à Lyon,  
Manifestation nationale le 30 janvier à Paris...

Pour l'école, pour les services publics, pour l'emploi, pour nos conditions de travail, pour la réussite de nos élèves... autant de raisons de se mobiliser dans la rue, dans les écoles pour que cesse cette politique budgétaire et idéologique mettant à mal les solidarités.

D'autres combats seront à mener très vite également : les EPLCE ont été repoussés pour mieux mettre en place les EPEP... La 3ème vague d'attaques contre le système de retraites se prépare, selon un scénario bien rôdé : de fausses évidences (l'espérance de vie de 84 ans pour les femmes... enfin pour celles qui naissent aujourd'hui et qui auront 84 ans... dans 84 ans !... sans oublier qu'il s'agit d'une statistique qui ne prend pas en compte l'état de santé, l'énergie nécessaire pour gérer une classe...), des nécessités budgétaires (même question qu'en 2003 : existe-t-il d'autres solutions que de taxer le seul salarié ?), des flottements dans le discours de l'opposition officielle, un matraquage médiatique visant à ringardiser les arguments des salariés et leurs représentants...

Le congrès départemental de la FSU vient de réaffirmer ses valeurs : droit au départ à la retraite à 60 ans pour tous, avec un taux de remplacement de 75% pour 37,5 annuités.

**2010 sera vraiment une année de luttes, tous ensemble !**

Bernard Bagaggia  
Secrétaire départemental adjoint



## Evaluations CM2 : non aux pressions !

Un enseignant du 87 a été durement sanctionné, lundi, pour avoir osé refuser d'organiser les évaluations selon les règles. Son IA l'a immédiatement suspendu.

Le SNU 87 condamne cette réaction disproportionnée de l'administration et accompagne aujourd'hui ce collègue. Une pétition de soutien est proposée (<http://87.snuipp.fr/spip.php?article487>). Face à ces pressions inadmissibles, le SNUIPP réaffirme que ces évaluations n'ont aucun intérêt pédagogique et qu'elles sont sources de danger pour l'école (mise en concurrence des écoles, pilotage par les résultats...). Plus que jamais, il semble important que les équipes soient soudées pour ne pas faire remonter les résultats, afin de ne pas laisser d'enseignants seuls face aux pressions probables à venir...

Mettez vous d'accord en conseil des maîtres afin de :  
- ne rendre compte des résultats des évaluations qu'aux élèves et aux parents de la classe concernée  
- de refuser toute publication des résultats école par école. Vous pouvez vous servir du fichier de saisie des résultats, imprimer les données anonymées (onglet 7) et ne rendre que cette version papier à votre IEN. Il serait encore mieux, de vous grouper avec d'autres écoles afin de transmettre les résultats de 2, 3... écoles sur la même page et d'éviter toute comparaison possible entre les écoles. Bien entendu, suivre ces consignes engendre le non versement de la prime de 400 euros et peut exposer les enseignants à une sanction pour service non fait. Mais nous ne pouvons pas nous résigner et abandonner notre volonté de construire une école publique de qualité pour tous.

## Avenir des postes E et G ?

L'IA réunit ce vendredi un groupe de travail sur l'implantation des postes E et G dans le département pour la rentrée scolaire prochaine. Après la mobilisation massive des enseignants et des parents l'an dernier, le ministre a été contraint de revoir à la baisse son projet de suppression de 3 000 postes RASED. 1 500 ont été supprimés et 1 500 sédentarisés. Dans le Rhône, l'IA avait annoncé que l'implantation des postes RASED proposée à la hâte au printemps dernier, serait remise à plat pour la rentrée 2010.

L'objectif de ce groupe de travail est donc bien un rééquilibrage par circonscription, à moyen constant, des 200 postes RASED du département. Le document de travail fourni par l'IA propose une nouvelle répartition de ces 200 postes. Nous interrogerons l'IA sur les critères qui ont prévalu à ces choix et veillerons à une répartition équitable entre circonscriptions. Faites-nous connaître vos besoins en postes RASED avant le prochain CTP du 8 mars. Vous trouverez, sur le site le compte rendu de ce GT : <http://69.snuipp.fr/spip.php?article729>

## EPLCE : suite ? fin ?

Comme nous l'annoncions brièvement dans un précédent bulletin, le ministre a tranché : pas d'expérimentation... donc pas d'EPLCE dans le Rhône. Le statut des écoles ne sera donc pas modifié, ce que craignaient les enseignants et le SNUipp. Ce projet n'améliorerait pas le fonctionnement des écoles et ne répondait pas à une avancée pour les directrices et directeurs d'école. Mais, au delà du soulagement immédiat, la vigilance reste de mise : ce n'est pas par solidarité avec les enseignants lyonnais que le ministre a retoqué les EPLCE... mais bien parce qu'il compte mettre en place ses EPEP. Conservons donc précieusement nos argumentaires et nos mobilisations...

La bataille sera certainement plus rude encore ! Du même coup, la remise en cause de la semaine scolaire est ajournée également. Le courrier envoyé aux écoles par l'adjoint aux affaires scolaires, laisse désormais la possibilité aux écoles de présenter des projets d'organisation locale auxquels la mairie apportera une attention particulière. Projets, demandes d'organisations (et de dérogations) portés par le Conseil d'Ecole, temps périscolaire adapté...

Nous sommes là davantage dans le respect des prérogatives de chacun et dans la réflexion commune, qui sont de nature à mieux prendre en compte les réalités locales et les besoins des élèves !

## Soirée des écoles : Mardi 26 janvier de 18 h à 20 h 30

- Givors : école Gabriel Péri
- Lyon Croix-Rousse : école Aveyron
- Vénissieux : Maison des Fêtes et des Familles
- Villeurbanne, 3 lieux au choix : école Anatole France, école Louis Armand, Ecole Jules Guesde

La soirée des écoles du 3ème a rassemblé 25 personnes, parents, enseignants, retraités, fonctionnaires hospitaliers... ce qui a permis d'échanger parfois sur des enjeux autres que ceux de l'EN... tellement semblables aux nôtres pourtant ! La satisfaction liée à l'abandon des EPLCE n'a pas fait oublier l'EPEP de Damoclès... Quant à l'autre sujet de la soirée -les évaluations-, outre les positions collectives des conseils des maîtres, il est apparu important de réunir partout les parents, afin de leur expliquer une nouvelle fois les dangers et les aberrations liés à ce dispositif.

## Compte rendu soirée de la formation

Que propose la réforme ? Quelles en sont les conséquences sur la formation universitaire et l'entrée dans le métier à court terme, sur la profession à plus long terme ?

Ces questions ont permis aux parents, enseignants et formateurs IUFM présents, d'échanger des informations, de faire part des inquiétudes, des interrogations et de proposer des pistes de réflexion.

La mise en place des masters disciplinaires, le contenu des épreuves d'admissibilité et d'admission sacrifiant pédagogie et didactique montrent la conception simpliste, mécaniste que se fait le gouvernement du métier d'enseignant.

Derrière cette réforme, est réaffirmée la volonté politique libérale de réduction des dépenses et des postes ainsi qu'une précarisation des statuts.

Derrière cette réforme, les étudiants auront peu de formation professionnelle. Les étudiants en M2 admissibles seront utilisés comme remplaçants, ils devront faire face à une plus grande pression financière, alors que se profilent des statuts de vacataires.

La litanie est monotone mais elle ne doit pas nous endormir. Il faut informer et dénoncer cette réforme auprès des collègues et des parents d'élèves (notamment dans les prochaines soirées des écoles).

Plus d'infos sur le site : <http://69.snuipp.fr/spip.php?article717>

page 1

Edito

Manifestation du 30 janvier  
Soirée des écoles

page 2

Evaluations CM2

Avenir des postes E et G

EPLCE : suite et fin ?

Soirée des écoles

Compte rendu de la soirée  
de formation

**Actualités,  
mouvement, carte  
scolaire, promotions,  
... toutes les infos sur  
internet**



<http://69.snuipp.fr>

Le bulletin SNUipp Rhône Informations est un d'information et de communication en direction écoles du département Rhône. Faites-le circuler affiche.

Participent à sa rédaction

Bernard BAGAG

Anne BOTTE

Claude BRUSAPOF

Christian DOH

Rosario E

Marie-Jeanne GARN

Benjamin GRANDEI

Fabien GRENOUIL

Emmanuel GUICHARI

Rita JEDYI

Fabienne LORI

Patrick LABAL

Octavie LA:

Delphine MORA

DUMAF

Françoise MOULIN

Jacques NEYR:

Mireille PELC

Evelyne PER

Laurent SERVONI

**SNUipp Rhône**

**Informations**

Bulletin hebdomadaire

d'information

du SNUipp Rhône

BP 4583 69244 LYON

cedex 04

Tél : 04 78 27 41 50

[snu69@snuipp.fr](mailto:snu69@snuipp.fr)

Imprimé par l'association  
Ecole libérée

Directeur de publication :

Bernard BAGAGGIA

CPPAP : 0610 S 07361

ISSN : 1248-2927

Tirage à 3000 exemplaires